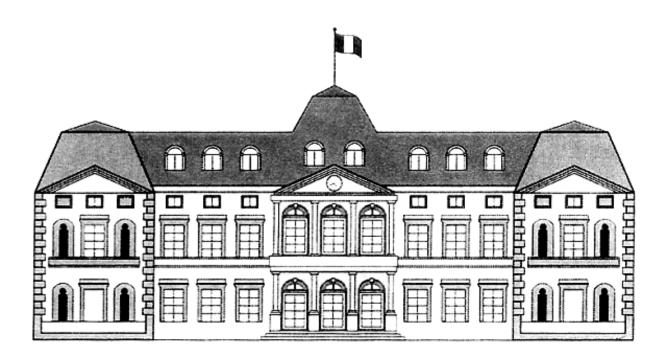


PREFET DE LA HAUTE-LOIRE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° SPECIAL DECEMBRE 2013

EDITE LE 19 DECEMBRE 2013

Objet : Appels à projets d'avril 2013 pour la création de nouvelles places de centres d'accueil pour demandeurs d'asile en Haute-Loire.

Décision d'attribution de 10 places au CADA de Langeac.

"Le texte complet de chaque acte publié dans le présent recueil pourra être consulté à la Préfecture de la Haute-Loire et dans chaque service concerné"



Le Préfet de la Haute-Loire

à

Monsieur le Président du CADA de Langeac

13 Avenue d'Auvergne BP 21 43300 – LANGEAC

Le Puy-en-Velay, le 16 Décembre 2013

Objet : Appels à projets d'avril 2013 pour la création de nouvelles places de centres d'accueil pour demandeurs d'asile en Haute-Loire.

Dans le cadre de l'appel à projets cité en objet, vous avez bien voulu présenter un projet et je vous en remercie.

En application du premier alinéa de l'article R313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, je vous informe que votre projet a été classé <u>en numéro 1</u> par la commission de sélection.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous annoncer que votre projet a été retenu pour faire l'objet d'une autorisation d'extension en avril 2014, à hauteur <u>de 10 places.</u>

Sur le fondement de l'article R313-7 du code de l'action sociale et des familles, cette décision faisant suite à l'appel à projets d'avril 2013 portant création de places de CADA dans le département de la Haute-Loire sera publiée au recueil des actes administratifs avant le 1^{er} janvier 2014, soit dans les six mois suivant la date limite de dépôt des projets.

Signé: Denis LABBÉ